

Commission transport et énergies renouvelables

Compte-rendu de la réunion du mardi 29 janvier 2011

Etaient présents :

Edmond Cadet, Roger Guglielmetti, Remy Laval, Hélène Denis, Renaud Richard, Marie-Christine Fino, Anne Mittaine

TRANSPORT

Desserte des hameaux pendant la saison :

Le service de "navettes village" vers le Casset donne satisfaction, mais les horaires affichés n'ont pas été corrigés depuis la modification d'horaire initiale (départ de pré Chabert à 12h20 et non plus 12h) *Hélène Denis a mis des affiches corrigées au Casset, mais il faudrait vérifier que cela est fait partout.*

Une large diffusion de l'information concernant cette navette est nécessaire.

Le Lauzet sera desservi pendant les vacances d'hiver par le car scolaire, les horaires ont été établis en collaboration avec le gîte, une rotation par jour.

Ligne Briançon-Grenoble

Pour ce qui concerne le car Grenoble Briançon, la demande d'arrêt facultatif au pont de la Pisse (au dessus du Casset) hors période hivernale est réitérée.

Plus généralement ce service est assez mal connu et compris, il semble qu'on n'ait pas le droit de monter ou descendre où l'on veut : par exemple, on ne pourrait monter en Guisane pour descendre au Lautaret ou à La Grave (la priorité semble revenir aux voyageurs montés à Briançon, la réservation n'assurant pas une place dans le car s'il est arrivé complet au Monétier).

La commission souhaite que les questions que pose cette ligne de transport public concernant la région PACA et la région Rhône Alpes, fassent partie du programme AGIR.

LE POINT SUR LE PROGRAMME AGIR

Depuis un an, la commune du Monétier a été retenue dans le programme AGIR. Elle pose maintenant sa candidature pour être lauréate. Un « facilitateur », Marion Douarche est subventionnée par la Région pour une intervention d'une dizaine de journée.

Parmi les dossiers:

Economie d'énergie dans les bâtiments publics : Rémy Laval, économiste de flux, travaille depuis plus d'un an sur le diagnostic énergétique des bâtiments communaux. Le problème de la régulation du bâtiment des pompiers et du musée est en cours d'étude.

Eclairage public : Une discussion a lieu sur la diminution de l'éclairage public comme cela se fait dans d'autres communes. Le Grenelle de l'environnement indique que « la commune a le droit de délibérer sur le niveau d'éclairage public à des fins d'économie d'énergie ». Mais le maire est responsable de la sécurité et d'un bon éclairage des rues et le préfet n'hésite pas à rappeler à l'ordre sur ce sujet.

Il faut donc faire évoluer les mentalités, il faut en parler avec la population.

Il est demandé à Rémy Laval de préparer un article sur ce sujet pour le prochain bulletin municipal. Il indiquera la législation en la matière et il chiffrera les économies financières possibles. On sera plus enclin à accepter une baisse de l'éclairage public si l'on sait que cela peut économiser des impôts locaux.

Energie solaire : les panneaux solaires du camping n'ont pas marché à Noël, mais devraient marcher en février !

Chaudière à bois : La chaudière à bois de Pré-Chabert a un coût d'entretien extrêmement élevé. Mais il faut savoir que l'idée des énergies renouvelables, et du bois en particulier (mais aussi de l'éolien et des grosses centrales solaires), est de baisser le coût du combustible (ou de l'énergie produite)... en contrepartie d'une augmentation des coûts de maintenance, ce qui est un levier pour "recentrer" l'économie, par l'embauche de personnel sur place. Il faut donc vérifier que cette théorie a été présentée dans l'étude de faisabilité et que ces coûts de maintenance ont bien été prévus.

Pico-centrale : La mise en route de la pico-centrale du Tabuc est retardée par des problèmes d'autorisations administratives.

Utilisation de l'eau chaude naturelle : Cette eau est particulièrement corrosive et l'utilisation des rejets d'eau chaude des bains pour chauffer l'école n'est pas encore techniquement au point.

Les demandes de particuliers pour des forages géothermiques se multiplient. La réponse de la mairie est souvent négative car les risques de toucher aux nappes souterraines sont trop importants.

Compte-tenu de toutes les études qui ont été faites sur ces eaux chaudes, il faudrait réfléchir à quelle réponse donner à ces demandes qui vont surement aller en se multipliant.

Projet de Pré-Bagnol. La réalisation de ce programme d'accession à la propriété à prix abordable et à faible consommation d'énergie, se heurte pour l'instant à un coût de construction et de viabilisation trop élevé pour le public à qui il est destiné. Une solution pourrait se dessiner avec un coût modéré et surtout un plan de financement intéressant.

Sur l'ensemble des questions d'économie d'énergie, il faudrait une meilleure synergie entre le travail de Rémy Laval et celui des services techniques de la mairie, en commençant par plus d'information réciproque.

Pour cela il serait bien que, à intervalles réguliers, Rémy Laval puisse participer à la réunion municipale du mercredi à 18h.

Il a enfin été proposé que cette commission se réunisse environs 3 fois par an, mais la prochaine réunion n'a pas été fixée.